Publié le 06/11/26

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DE PISCINES

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Départementale de la Marne
Courriel : ARS-GRANDEST-DD51-SE@ars.sante.fr

CDC SEZANNE SUD-OUEST MARNAIS
PROMENADE DE L'AUBE
51260 ANGLURE

PISCINE CANETON SEZANNE

Prélèvement n° : 05100147533 du **02/11/2026** à 09h42 réalisé pour l'ARS Grand-Est par le laboratoire : LDAR DE L'AISNE

Bassin concerné : PISCINE CANETON SEZANNE - PISCINE CANETON

Code et nom du Point de Surveillance : 0000003625 SEZANNE PISCINE CANETON

Motif du prélèvement : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Type d'analyse : PCL Code UGE 0668 Code UDI 003142 Référence laboratoire : H_CS26.12579.1

			Limites de qualité		Références de qualité	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Transparence qualitative	0	qualitatif				
Température de l'eau	27	°C				
pH	**6,8**	**unité pH**	**6,90**	**7,70**		
Acide isocyanurique	<10	mg/L		75,00		
Chlore combiné	0,47	mg(Cl2)/L		0,60		
Chlore libre	1,44	mg(Cl2)/L				
Chlore libre actif	1,20	mg(Cl2)/L	0,40	1,40		
Chlore total	1,91	mg(Cl2)/L				

			Limites de qualité		Références de qualité	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
Chlorures	190	mg/L				250,00
Carbone organique total	1,32	mg(C)/L				5,00
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				100,00
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Pseudomonas aéruginosa par 100ml	0	n/(100mL)		0		
Staphylocoques pathogènes par 100ml	0	n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire

La qualité de l'eau est conforme aux exigences microbiologiques réglementaires. A noter cependant un pH proche de la limite de qualité réglementaire. Ce paramètre de traitement est à surveiller.

Châlons-en-Champagne, le 5 novembre 2026

Pour la Directrice de la Délégation Départementale de la Marne,

Le Technicien Sanitaire et de Sécurité Sanitaire,

Matthieu DETREZ